



COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

COGECO maintient sa croissance pour le quatrième trimestre de l'exercice 2009

Montréal, le 30 octobre 2009 – COGECO inc. (TSX : CGO) (« COGECO » ou la « Compagnie ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le quatrième trimestre et l'exercice financier 2009 terminés le 31 août 2009.

Pour le quatrième trimestre et l'exercice 2009 :

- Au quatrième trimestre de 2009, les produits d'exploitation consolidés ont augmenté de 8 % comparativement à l'exercice précédent, pour atteindre 316,3 millions \$. Les produits d'exploitation tirés de la filiale de la câblodistribution, Cogeco Câble inc. (« Cogeco Câble »), stimulés par l'augmentation du nombre d'unités de service⁽¹⁾ combinée à des hausses tarifaires et aux résultats financiers découlant de l'acquisition de Cogeco Data Services Inc. (« l'acquisition de CDS ») pour l'exploitation canadienne ont augmenté de 22,9 millions \$, ou 8 %. Pour l'exercice 2009, les produits d'exploitation consolidés ont augmenté de 13 % pour s'établir à 1 252,8 millions \$.
- Le bénéfice d'exploitation avant amortissement consolidé⁽²⁾ du quatrième trimestre de l'exercice 2009 a augmenté de 29,2 millions \$, soit 23,9 %, pour atteindre 151,2 millions \$. Le secteur de la câblodistribution a généré une augmentation de 28,5 millions \$ en raison de l'incidence favorable de 19,8 millions \$ qui découle du règlement des droits de licence de la Partie II payables au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC ») pour les exercices 2007 à 2009 (« l'entente de règlement des droits de licence de la Partie II »), de la croissance des unités de service, de l'acquisition de CDS et de l'augmentation des produits d'exploitation dégagés par les diverses hausses tarifaires, qui a dépassé l'augmentation des charges d'exploitation au cours de la période. Pour l'exercice 2009, le bénéfice d'exploitation avant amortissement consolidé a augmenté de 18,5 % pour atteindre 532 millions \$.
- Au cours de l'exercice 2009, la Compagnie a comptabilisé une réduction de valeur hors caisse de 399,6 millions \$ (la « réduction de valeur ») relativement à l'investissement de Cogeco Câble dans sa filiale portugaise Cabovisão – Televisão por Cabo, S.A. (« Cabovisão »), en raison de la pression exercée par la concurrence, ce qui a entraîné une perte de clients plus importante que ce qui était prévu.
- Le bénéfice net consolidé pour le quatrième trimestre de 2009 s'est élevé à 15,2 millions \$, comparativement à 9,7 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Exclusion faite de l'incidence favorable d'une réduction des passifs éventuels liés aux retenues d'impôt à la source et aux droits de timbre chiffrée à 1,7 million \$ en Europe ainsi que du montant de 5,3 millions \$ relatif à l'entente de règlement des droits de licence de la Partie II au Canada, déduction faite dans les deux cas des impôts sur les bénéfices connexes et de la part des actionnaires sans contrôle, le bénéfice net ajusté⁽²⁾ se serait chiffré à 8,2 millions \$, en baisse de 1,4 million \$, ou 14,6 %, par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2008.

⁽¹⁾ Représentent la somme des clients des services de Câble de base, d'Internet haute vitesse (« IHV »), de Télévision numérique et de Téléphonie.

⁽²⁾ Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » de la section présentant un aperçu des résultats .

- Une perte nette de 78,5 millions \$, ou 4,69 \$ par action, a été enregistrée pour l'exercice 2009 comparativement à un bénéfice net de 25,1 millions \$, ou 1,50 \$ par action, pour l'exercice précédent. La perte nette pour l'exercice 2009 s'explique notamment par la réduction de valeur de 399,6 millions \$ comptabilisée relativement à l'investissement de Cogeco Câble dans Cabovisão. Déduction faite des impôts sur les bénéfices connexes et de la part des actionnaires sans contrôle, la réduction de valeur s'est élevée à 124 millions \$. Par ailleurs, la perte nette comptabilisée dans le secteur de la câblodistribution tient compte d'une incidence défavorable de 2 millions \$ résultant de l'utilisation des pertes fiscales de Cabovisão précédant l'acquisition et de l'incidence favorable d'une réduction des passifs éventuels liés aux retenues d'impôt et aux droits de timbre chiffrée à 5,2 millions \$, aussi liée à Cabovisão, comme il est décrit précédemment, déduction faite de la part des actionnaires sans contrôle dans les deux cas. La perte nette comptabilisée ainsi inclut une incidence favorable de 5,3 millions \$ liée à l'entente de règlement des droits de licence de la Partie II, déduction faite des impôts sur les bénéfices connexes et de la part des actionnaires sans contrôle. Le bénéfice net attribuable à l'exercice précédent comprend une perte provenant des activités abandonnées de 18,1 millions \$ et un ajustement d'impôts, comme il est décrit à la rubrique « Impôts sur les bénéfices » du rapport annuel 2009 de la Compagnie, qui, déduction faite de la part des actionnaires sans contrôle, a eu pour effet d'accroître le bénéfice net de l'exercice précédent de 7,9 millions \$. Excluant l'incidence des éléments susmentionnés, le bénéfice net ajusté pour l'exercice 2009 se serait établi à 36,9 millions \$, ou 2,20 \$ par action⁽¹⁾, comparativement à 35,3 millions \$, ou 2,11 \$ par action, en 2008, ce qui représente des augmentations de 4,6 % et de 4,3 %, respectivement.
- Les flux de trésorerie nets⁽¹⁾ ont atteint 14,7 millions \$ pour le quatrième trimestre, ce qui représente une diminution de 29,7 % par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution des flux de trésorerie nets est principalement imputable à l'augmentation des acquisitions d'immobilisations, laquelle a dépassé l'augmentation des flux de trésorerie provenant de l'exploitation. Les flux de trésorerie nets se sont chiffrés à 101 millions \$ pour l'exercice 2009, en hausse de 0,6 % par rapport à l'exercice 2008.
- La marge d'exploitation⁽¹⁾ a augmenté pour atteindre 47,8 %⁽²⁾ pour le quatrième trimestre, comparativement à 41,7 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, et 42,5 %⁽²⁾ pour l'exercice 2009, comparativement à 40,5 % pour l'exercice précédent. Dans le secteur de la câblodistribution, la marge d'exploitation au Canada est passée de 44 % à 54,8 %⁽²⁾ pour le quatrième trimestre. Cette augmentation contrebalance la diminution de la marge d'exploitation de l'exploitation européenne, laquelle est passée de 38,9 % à 20,1 %. Pour l'exercice 2009, la marge d'exploitation de l'exploitation canadienne a augmenté, passant de 42,9 % à 46,7 %⁽²⁾, alors que la marge d'exploitation de l'exploitation européenne a diminué, passant de 36,2 % à 27,5 %.
- Dans le secteur de la câblodistribution, le nombre d'unités de service a atteint 2 892 238 unités au 31 août 2009, grâce à des ajouts nets de 48 170 unités et de 175 364 unités pour le trimestre et l'exercice, respectivement.

« Malgré les difficultés économiques qui ont marqué l'exercice 2009, nous sommes satisfaits des résultats financiers de fin d'exercice de COGECO, la plupart des indicateurs de rendement clés ayant surpassé nos attentes. Dans le secteur de la câblodistribution, notre exploitation canadienne a affiché une croissance solide, grâce à des ajouts de 167 955 unités de service pour l'exercice, dépassant de beaucoup nos projections. Dans l'exploitation européenne, Cabovisão a mis en œuvre des stratégies de grande envergure pour contrer l'importante pression de la concurrence dans ce marché. La direction est d'avis que l'étape de reprise est bien amorcée. Comme toujours, la satisfaction de la clientèle demeure au cœur de nos préoccupations; la nouvelle structure d'exploitation de Cogeco Câble au Canada et les nombreuses améliorations apportées à l'offre de services au cours de l'exercice 2009 ouvrent la voie à la croissance pour l'exercice 2010. Quant au secteur de la radiodiffusion, Rythme FM demeure le premier choix à Montréal en 2009 ainsi qu'à Trois-Rivières depuis mai dernier. En ces temps difficiles, la radio est plus que jamais un bon choix pour les annonceurs et nos auditeurs apprécient ce que nous avons à leur offrir, que ce soit sur le réseau Rythme FM ou sur la station FM 93 de la ville de Québec », a déclaré M. Louis Audet, président et chef de la direction de COGECO.

⁽¹⁾ Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement acceptés (« PCGR ») du Canada. Par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » de la section présentant un aperçu des résultats.

⁽²⁾ Compte tenu de l'incidence favorable de l'entente de règlement des droits de licence de la Partie II (21,3 millions \$ au total dont 19,8 millions \$ pour le secteur de la câblodistribution).

Projections financières pour l'exercice 2010

La Compagnie a publié ses projections financières pour l'exercice 2010 et maintient ses projections à l'égard des produits d'exploitation à 1 285 millions \$. Le bénéfice d'exploitation avant amortissement devrait diminuer et passer de 505 millions \$ à environ 486 millions \$, soit une diminution de 19 millions \$ par rapport à nos projections préliminaires, en raison d'une augmentation des charges d'exploitation dans le secteur de la câblodistribution découlant de l'application du chapitre 3064 du Manuel de l'ICCA, intitulé « *Écarts d'acquisition et actifs incorporels* ». Les acquisitions d'immobilisations et l'augmentation des charges reportées devraient également diminuer de 19 millions \$ et passer de 360 millions \$ à 341 millions \$ à la suite de l'application du chapitre 3064 du Manuel de l'ICCA. Les flux de trésorerie nets devraient demeurer au même niveau, c'est-à-dire à environ 130 millions \$. Se référer à la rubrique « Projections financières pour l'exercice 2010 » du rapport annuel 2009 de la Compagnie pour plus de détails.

FAITS SAILLANTS

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages et les données par action)	Trimestres terminés les 31 août			Exercices terminés les 31 août		
	2009	2008 ⁽¹⁾	Variation	2009	2008 ⁽¹⁾	Variation
	\$	\$	%	\$	\$	%
	(non vérifié)	(non vérifié)		(vérifié)	(vérifié)	
Produits d'exploitation	316 284	292 873	8,0	1 252 794	1 108 900	13,0
Bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies avant amortissement ⁽²⁾	151 242	122 019	23,9	532 013	448 922	18,5
Marge d'exploitation ⁽²⁾	47,8 %	41,7 %	-	42,5 %	40,5 %	-
Bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies	78 744	60 244	30,7	261 013	219 198	19,1
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels	-	-	-	399 648	-	-
Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies	15 233	9 656	57,8	(78 525)	43 165	-
Perte provenant des activités abandonnées	-	-	-	-	(18 057)	-
Bénéfice net (perte nette)	15 233	9 656	57,8	(78 525)	25 108	-
Bénéfice net ajusté ⁽²⁾	8 249	9 656	(14,6)	36 895	35 256	4,6
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation provenant des activités poursuivies	183 620	146 052	25,7	437 223	398 491	9,7
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation des activités poursuivies ⁽²⁾	115 332	99 969	15,4	406 807	362 788	12,1
Acquisitions d'immobilisations et augmentation des charges reportées	100 590	78 988	27,3	305 789	262 352	16,6
Flux de trésorerie nets ⁽²⁾	14 742	20 981	(29,7)	101 018	100 436	0,6
Croissance des unités de service ⁽³⁾	48 170	41 100	17,2	175 364	231 209	(24,2)
Bénéfice (perte) par action						
De base						
Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies	0,91	0,58	56,9	(4,69)	2,59	-
Perte provenant des activités abandonnées	-	-	-	-	(1,08)	-
Bénéfice net (perte nette)	0,91	0,58	56,9	(4,69)	1,50	-
Bénéfice par action ajusté ⁽²⁾	0,49	0,58	(15,5)	2,20	2,11	4,3
Dilué(e)						
Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies	0,91	0,58	56,9	(4,69)	2,58	-
Perte provenant des activités abandonnées	-	-	-	-	(1,08)	-
Bénéfice net (perte nette)	0,91	0,58	56,9	(4,69)	1,50	-
Bénéfice par action ajusté ⁽²⁾	0,49	0,58	(15,5)	2,20	2,11	4,3

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de se conformer à la présentation adoptée pour l'exercice en cours pour refléter le reclassement des gains ou pertes de change des charges d'exploitation aux charges financières.

⁽²⁾ Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR du Canada. Par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » de la section présentant un aperçu des résultats.

⁽³⁾ Comprendent les clients des services de Câble de base, d'Internet haute vitesse (« IHV »), de Télévision numérique et de Téléphonie. Le nombre de clients du service de Télévision numérique en Europe a été retraité au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2009 afin de se conformer à la définition de l'industrie d'une unité de service. Ce retraitement a augmenté le nombre de clients de 34 785 à la fin du deuxième trimestre de l'exercice et de 33 869 à la fin du troisième trimestre de l'exercice.

ÉNONCÉS DE NATURE PROSPECTIVE

Le présent communiqué de presse contient des énoncés qui pourraient être de nature prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs représentent de l'information ayant trait aux perspectives futures et à des événements anticipés, aux affaires, à l'exploitation, au rendement financier, à la situation financière ou aux résultats de COGECO et, dans certains cas, peuvent être introduits par des termes comme « pourrait », « sera », « devrait », « prévoir », « planifier », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « prédire », « potentiel », « continuer », « assurer » ou d'autres expressions de même nature à l'égard de sujets qui ne constituent pas des faits historiques. De manière plus précise, les énoncés concernant les résultats d'exploitation et le rendement économique futurs de la Compagnie, ainsi que ses objectifs et stratégies, représentent des énoncés prospectifs. Ces énoncés sont fondés sur certains facteurs et hypothèses, y compris en ce qui a trait à la croissance prévue, aux résultats d'exploitation, au rendement de l'entreprise ainsi qu'aux perspectives et aux occasions, que COGECO juge raisonnables au moment de les formuler. Bien que la direction considère ces hypothèses comme raisonnables en fonction de l'information dont elle dispose au moment de les formuler, elles pourraient s'avérer inexactes. La Compagnie avise le lecteur qu'en raison de la conjoncture économique négative actuelle, les énoncés de nature prospective et les hypothèses sous-jacentes de la Compagnie sont sujets à de plus grandes incertitudes et que, par conséquent, ils pourraient ne pas se réaliser ou les résultats pourraient différer de façon importante des attentes de la Compagnie. Il est impossible pour COGECO de prédire avec certitude l'incidence que le ralentissement économique actuel pourrait avoir sur les résultats futurs. Les énoncés prospectifs sont aussi assujettis à certains facteurs, y compris les risques et incertitudes (décrits dans la rubrique « Incertitudes et principaux facteurs de risque » du rapport de gestion annuel de 2009 de la Compagnie), qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des prévisions actuelles de COGECO. Ces facteurs comprennent des conditions comme l'évolution de la technologie, du marché et de la concurrence, les développements sur le plan des politiques gouvernementales ou de la réglementation, les conditions de l'économie en général, la conception de nouveaux produits et services, l'amélioration de produits et services et la mise en marché de produits concurrentiels offrant des avantages du point de vue de la technologie ou autre, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Compagnie. En conséquence, les événements et résultats futurs pourraient être bien différents de ce que la direction prévoit actuellement. La Compagnie invite le lecteur à ne pas s'appuyer outre mesure sur les renseignements de nature prospective maintenant ou à une quelque autre date. Bien que la direction puisse décider de le faire, rien n'oblige la Compagnie (et elle rejette expressément une telle obligation) à mettre à jour ni à modifier ces renseignements de nature prospective avant le prochain trimestre, sauf si la loi l'exige.

Ce rapport doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés de la Compagnie et les notes complémentaires, préparés conformément aux PCGR du Canada, et le rapport de gestion, inclus dans le rapport annuel 2009 de la Compagnie. Dans le présent rapport, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

APERÇU DES RÉSULTATS

Ce rapport doit être lu conjointement avec le rapport annuel 2009 de la Compagnie disponible sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

STATISTIQUES SUR LES CLIENTS

	Au 31 août 2009			Ajouts nets (pertes nettes) Trimestre terminé le 31 août 2009		
	Canada	Europe	Données consolidées	Canada	Europe	Données consolidées
UNITÉS DE SERVICE ⁽¹⁾⁽²⁾	2 159 863	732 375	2 892 238	27 740	20 430	48 170
Clients du service de Câble de base	864 805	259 480	1 124 285	(924)	(5 318)	(6 242)
Clients du service IHV	515 052	143 614	658 666	5 619	1 430	7 049
Clients du service de Télévision numérique ⁽²⁾	498 398	102 753	601 151	9 674	23 456	33 130
Clients du service de Téléphonie	281 608	226 528	508 136	13 371	862	14 233
	Au 31 août 2008			Ajouts nets (pertes nettes) Trimestre terminé le 31 août 2008		
	Canada	Europe	Données consolidées	Canada	Europe	Données consolidées
UNITÉS DE SERVICE	1 991 908	724 966	2 716 874	42 909	(1 809)	41 100
Clients du service de Câble de base	857 094	296 135	1 153 229	(1 476)	(4 456)	(5 932)
Clients du service IHV	473 467	159 301	632 768	8 799	(5 009)	3 790
Clients du service de Télévision numérique ⁽³⁾	441 746	24 452	466 198	16 150	9 982	26 132
Clients du service de Téléphonie	219 601	245 078	464 679	19 436	(2 326)	17 110

(1) Représentent la somme des clients des services de Câble de base, d'IHV, de Télévision numérique et de Téléphonie.

(2) Le nombre de clients du service de Télévision numérique en Europe a été retraité au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2009 afin de se conformer à la définition de l'industrie d'une unité de service. Ce retraitement a augmenté le nombre de clients de 34 785 à la fin du deuxième trimestre de l'exercice et de 33 869 à la fin du troisième trimestre de l'exercice.

(3) Le service de Télévision numérique a été lancé au troisième trimestre de 2008 pour l'exploitation européenne.

Dans le secteur de la câblodistribution, les ajouts nets d'unités de service de l'exploitation canadienne ont diminué au quatrième trimestre de 2009 par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent et cette situation constitue un signe précurseur de l'arrivée à maturité de certains services. Le nombre de pertes nettes de clients du service de Câble de base s'est établi à 924, comparativement à 1 476 au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les pertes de clients au cours du quatrième trimestre sont fréquentes au sein du service de Câble de base et elles sont attribuables aux variations saisonnières. Au cours du trimestre, le nombre de clients du service de Téléphonie s'est accru de 13 371, comparativement à 19 436 pour l'exercice précédent. Le ralentissement de la croissance est surtout attribuable à la hausse du taux de pénétration de marché dans les secteurs où ce service était déjà offert et au nombre réduit de nouvelles régions où le service a été lancé. Le nombre d'ajouts nets pour le service IHV s'est élevé à 5 619 clients, contre 8 799 clients pour le quatrième trimestre de 2008. La croissance du nombre d'ajouts nets pour le service IHV continue de s'expliquer par l'amélioration de l'offre de produits, l'incidence du trio (Connexion complète Cogeco) de services de Télévision par câble, IHV et de Téléphonie et les activités promotionnelles. Les ajouts nets de clients du service de Télévision numérique se sont chiffrés à 9 674, comparativement à 16 150 pour l'exercice précédent, et ils sont attribuables aux initiatives de marketing ciblées au second semestre de 2008 visant à améliorer la pénétration de marché, ainsi qu'au fort intérêt soutenu des clients pour le service de Télévision haute définition (« HD »).

En Europe, le quatrième trimestre de 2009 a été caractérisé par des conditions de concurrence difficiles persistantes dans la péninsule ibérique, et par des promotions et des campagnes publicitaires importantes de la part des concurrents pour leur nouveau troisième service respectif de l'offre de service en trio sur le marché portugais. Ces facteurs expliquent principalement la perte de clients du service de Câble de base ainsi que les faibles ajouts de clients pour les services IHV et de Téléphonie. Le service de Télévision numérique a été lancé au troisième trimestre de 2008, avec des ajouts nets de 23 456 clients au quatrième trimestre de l'exercice 2009, comparativement à 9 982 pour le quatrième trimestre de 2008. Au cours du quatrième trimestre de 2009, le nombre de clients du service de Câble de base a diminué de 5 318, comparativement à une diminution de 4 456 clients pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le nombre de clients du service IHV a augmenté de 1 430, comparativement à une diminution de 5 009 clients pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le nombre de client du service de Téléphonie a augmenté de 862, comparativement à une diminution de 2 326 clients pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cabovisão a lancé de nouvelles chaînes et de nouvelles stratégies de fidélisation et mis en œuvre de nouvelles initiatives de marketing et d'exploitation, ce qui devrait contribuer à réduire l'attrition de la clientèle au cours des trimestres à venir.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION – DONNÉES CONSOLIDÉES

<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	Trimestres terminés les 31 août			Exercices terminés les 31 août		
	2009	2008 ⁽¹⁾	Variation	2009	2008 ⁽¹⁾	Variation
	\$	\$	%	\$	\$	%
	(non vérifié)	(non vérifié)		(vérifié)	(vérifié)	
Produits d'exploitation	316 284	292 873	8,0	1 252 794	1 108 900	13,0
Charges d'exploitation	165 042	170 854	(3,4)	720 781	659 978	9,2
Bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies avant amortissement ⁽²⁾	151 242	122 019	23,9	532 013	448 922	18,5
Marge d'exploitation ⁽²⁾	47,8 %	41,7 %		42,5 %	40,5 %	

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de se conformer à la présentation adoptée pour l'exercice en cours. L'information financière de l'exercice précédent a été retraitée pour refléter la présentation des gains ou pertes de change dans les charges financières plutôt que dans les charges d'exploitation.

⁽²⁾ Les termes indiqués n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR du Canada. Par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, consulter la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR ».

Au quatrième trimestre, les produits d'exploitation consolidés ont augmenté de 23,4 millions \$, ou 8 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits d'exploitation du secteur de la câblodistribution, stimulés par l'accroissement des unités de service jumelé à des hausses tarifaires et à l'acquisition de CDS dans l'exploitation canadienne, ont augmenté de 22,9 millions \$, ou 8 %. Les produits d'exploitation de l'autre secteur ont augmenté de 0,5 million \$, ou 6,4 %, au quatrième trimestre de 2009 grâce à des cotes d'écoute favorables pour les stations de radio de la Compagnie..

Les charges d'exploitation ont diminué de 5,8 millions \$, ou 3,4 %, par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2008, principalement attribuable au secteur de la câblodistribution. La diminution des charges d'exploitation dans le secteur de la câblodistribution est principalement attribuable à l'incidence favorable d'un montant de 19,8 millions \$ lié à l'entente de règlement des droits de licence de la Partie II, partiellement contrebalancé au Canada par la desserte d'unités de service additionnelles et l'acquisition de CDS et, en Europe, par l'appréciation de l'euro par rapport au dollar canadien et à l'augmentation du niveau de créances irrécouvrables. Les initiatives mises sur pied par Cabovisão à la fin du deuxième trimestre de 2009 en vue de mieux gérer ses processus de recouvrement devraient avoir, selon la direction, une incidence favorable sur le niveau des créances irrécouvrables au cours de l'exercice 2010.

Le bénéfice d'exploitation avant amortissement a augmenté de 29,2 millions \$, ou 23,9 %, pour s'établir à 151,2 millions \$ au quatrième trimestre de 2009, comparativement à 122 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation, principalement attribuable au secteur de la câblodistribution, découle de l'incidence favorable de 19,8 millions \$ en raison de l'entente de règlement des droits de licence de la Partie II, de la croissance des unités de service, de l'acquisition de CDS et de l'augmentation des produits d'exploitation dégagés par diverses hausses tarifaires qui a surpassé l'augmentation des charges d'exploitation au cours de la période. Au quatrième trimestre, la marge d'exploitation de la Compagnie a augmenté, passant de 41,7 % pour la période correspondante de l'exercice précédent à 47,8 %, principalement en raison de l'incidence favorable de 21,3 millions \$ de l'entente de règlement des droits de licence de la Partie II sur le secteur de la câblodistribution et sur les activités de radiodiffusion.

MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES PCGR

Cette section décrit les mesures financières non définies par les PCGR qu'utilise COGECO tout au long de ce communiqué de presse. Elle présente également un rapprochement de ces mesures financières non définies par les PCGR et des mesures financières les plus comparables définies par les PCGR. Ces mesures financières n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR du Canada et elles peuvent donc ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures comprennent les « flux de trésorerie provenant de l'exploitation des activités poursuivies », les « flux de trésorerie nets », le « bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies avant amortissement », la « marge d'exploitation », le « bénéfice net ajusté » et le « bénéfice par action ajusté ».

Flux de trésorerie provenant de l'exploitation des activités poursuivies et flux de trésorerie nets

La direction de COGECO et les investisseurs utilisent les flux de trésorerie provenant de l'exploitation des activités poursuivies pour évaluer les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, excluant l'incidence de la variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation. Cette mesure permet à la Compagnie d'isoler les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de l'incidence des décisions en matière de gestion de la trésorerie. Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation des activités poursuivies sont ensuite utilisés lors du calcul des « flux de trésorerie nets », une autre mesure non définie par les PCGR. La direction de COGECO et les investisseurs utilisent les flux de trésorerie nets pour mesurer la capacité de COGECO à rembourser sa dette, à distribuer des capitaux à ses actionnaires et à financer sa croissance.

La mesure financière la plus comparable selon les PCGR du Canada correspond aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation provenant des activités poursuivies. Le calcul des flux de trésorerie provenant de l'exploitation des activités poursuivies est présenté ci-dessous :

	Trimestres terminés les 31 août		Exercices terminés les 31 août	
	2009	2008	2009	2008
<i>(en milliers de dollars)</i>	\$	\$	\$	\$
	(non vérifié)	(non vérifié)	(vérifié)	(vérifié)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation provenant des activités poursuivies	183 620	146 052	437 223	398 491
Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation	(68 288)	(46 083)	(30 416)	(35 703)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation des activités poursuivies	115 332	99 969	406 087	362 788

Le calcul des flux de trésorerie nets est présenté ci-dessous :

	Trimestres terminés les 31 août		Exercices terminés les 31 août	
	2009	2008	2009	2008
<i>(en milliers de dollars)</i>	\$	\$	\$	\$
	(non vérifié)	(non vérifié)	(vérifié)	(vérifié)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation des activités poursuivies	115 332	99 969	406 807	362 788
Acquisitions d'immobilisations	(89 199)	(68 895)	(273 733)	(229 181)
Augmentation des charges reportées	(9 050)	(7 035)	(27 292)	(27 696)
Actifs acquis en vertu de contrats de location-acquisition	(2 341)	(3 058)	(4 764)	(5 475)
Flux de trésorerie nets	14 742	20 981	101 018	100 436

Bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies avant amortissement et marge d'exploitation

La direction et les investisseurs de COGECO utilisent le bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies avant amortissement afin d'évaluer la capacité de la Compagnie à saisir les occasions de croissance de façon rentable, à financer ses activités courantes et à assurer le service de sa dette. Le bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies avant amortissement correspond essentiellement aux flux de trésorerie provenant de l'exploitation excluant l'incidence de la structure du capital choisie et il compte parmi les mesures clés utilisées par les milieux financiers pour évaluer une entreprise et sa santé financière. La marge d'exploitation est une mesure de la proportion des produits d'exploitation de la Compagnie qui est disponible avant impôts pour payer les charges fixes, telles que les intérêts sur la dette. La marge d'exploitation se calcule en divisant le bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies avant amortissement par les produits d'exploitation.

La mesure financière la plus comparable selon les PCGR du Canada est le bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies. Le bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies avant amortissement et la marge d'exploitation se calculent comme suit :

	Trimestres terminés les 31 août		Exercices terminés les 31 août	
	2009	2008 ⁽¹⁾	2009	2008 ⁽¹⁾
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	\$	\$
	(non vérifié)	(non vérifié)	(vérifié)	(vérifié)
Bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies	78 744	60 244	261 013	219 198
Amortissement	72 498	61 775	271 000	229 724
Bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies avant amortissement	151 242	122 019	532 013	448 922
Produits d'exploitation	316 284	292 873	1 252 794	1 108 900
Marge d'exploitation	47,8 %	41,7 %	42,5 %	40,5 %

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de se conformer à la présentation adoptée pour l'exercice en cours. L'information financière de l'exercice précédent a été retraitée pour refléter la présentation des gains ou pertes de change dans les charges financières plutôt que dans les charges d'exploitation.

Bénéfice net ajusté et bénéfice par action ajusté

La direction et les investisseurs de COGECO utilisent le bénéfice net ajusté et le bénéfice par action ajusté pour évaluer le bénéfice net et le bénéfice par action qui auraient été dégagés, excluant la réduction de valeur, les ajustements d'impôts non récurrents, l'entente de règlement des droits de licence de la Partie II, toute déduction faite de la part des actionnaires sans contrôle, et de la perte provenant des activités abandonnées. Cette mesure permet à la Compagnie d'isoler les ajustements inhabituels en vue d'évaluer le bénéfice net et le bénéfice par action tirés des activités poursuivies.

Les mesures financières les plus comparables selon les PCGR du Canada sont le bénéfice net et le bénéfice par action. Le bénéfice net ajusté et le bénéfice par action ajusté sont calculés comme suit :

	Trimestres terminés les 31 août		Exercices terminés les 31 août	
	2009 \$ (non vérifié)	2008 \$ (non vérifié)	2009 \$ (vérifié)	2008 \$ (vérifié)
<i>(en milliers de dollars)</i>				
Bénéfice net (perte nette)	15 233	9 656	(78 525)	25 108
Ajustements :				
Réduction de valeur, déduction faite des impôts sur les bénéfices connexes et de la part des actionnaires sans contrôle	-	-	123 951	-
Ajustements d'impôts, déduction faite de la part des actionnaires sans contrôle :				
Réduction des passifs éventuels liés aux retenues d'impôts à la source et aux droits de timbre	(1 680)	-	(5 211)	-
Utilisation de pertes fiscales précédant l'acquisition	-	-	1 984	-
Réduction des taux d'imposition fédéraux canadiens	-	-	-	(7 909)
Entente de règlement des droits de licence de la Partie II, déduction faite des impôts sur les bénéfices connexes et de la part des actionnaires sans contrôle	(5 304)	-	(5 304)	-
Perte provenant des activités abandonnées	-	-	-	18 057
Bénéfice net ajusté	8 249	9 656	36 895	35 256
Nombre moyen pondéré d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	16 785 330	16 709 946	16 756 610	16 684 809
Effet de dilution des options d'achat d'actions	730	30 427	8 757	60 299
Nombre moyen pondéré d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote diluées en circulation	16 786 060	16 740 373	16 765 367	16 745 108
Bénéfice par action ajusté				
De base	0,49	0,58	2,20	2,11
Dilué	0,49	0,58	2,20	2,11

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Des renseignements supplémentaires se rapportant à la Compagnie, y compris son rapport annuel et sa notice annuelle de 2009, sont disponibles sur le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

AU SUJET DE COGECO

COGECO est une entreprise de télécommunications diversifiée. Par l'intermédiaire de sa filiale Cogeco Câble, COGECO fournit à sa clientèle résidentielle des services Audio, de Télévision analogique et numérique ainsi que IHV et de Téléphonie au moyen de ses réseaux de câblodistribution bidirectionnels à large bande. De plus, Cogeco Câble fournit à sa clientèle commerciale des services de réseautage de données, des applications d'affaires électroniques, de vidéoconférences, d'hébergement Web, d'Ethernet, de ligne privée, de voix sur IP, d'accès IHV, de fibre noire, de stockage de données, de sécurité des données et de co-implantation ainsi que d'autres fonctions de communications évoluées. Par l'intermédiaire de sa filiale Cogeco Diffusion, COGECO détient et exploite les stations de radio RYTHME FM à Montréal, à Québec, à Trois-Rivières et à Sherbrooke, de même que le FM 93 à Québec. Les actions subalternes à droit de vote de COGECO sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : CGO). Les actions subalternes à droit de vote de Cogeco Câble sont également inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : CCA).

Source : **Cogeco Câble inc.**
Pierre Gagné
Premier vice-président et chef de la direction financière
Tél. : 514-764-4700

Renseignements : **Médias**
Marie Carrier
Directrice, Communications d'entreprise
Tél. : 514-764-4700

**Conférence téléphonique
pour les analystes financiers :** **Le vendredi 30 octobre 2009 à 11 h (HAE)**
Les représentants des médias sont invités à assister à titre d'auditeurs seulement.

Prière d'appeler dix minutes avant le début de la conférence en utilisant une des liaisons téléphoniques suivantes :

Numéro d'accès pour le Canada et les États-Unis : 1 888 300-0053

Numéro d'accès international : + 1 647 427-3420

Code de confirmation : 30223367

Pour écouter la retransmission de la conférence téléphonique, accessible jusqu'au 6 novembre, composer un des numéros suivants :

Numéro d'accès pour le Canada et les États-Unis : 1 800 839-9868

Numéro d'accès international : + 1 402 220-4283

Code de confirmation : 30223367

Renseignements financiers trimestriels supplémentaires
(non vérifié)

Trimestres terminés les ⁽¹⁾ (en milliers de dollars, sauf les pourcentages et les données par action)	Exercice 2009				Exercice 2008			
	30 nov.	28 fév.	31 mai	31 août	30 nov. ⁽²⁾	29 fév. ⁽²⁾	31 mai ⁽²⁾	31 août ⁽²⁾⁽³⁾
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits d'exploitation	308 375	311 825	316 310	316 284	260 255	271 894	283 878	292 873
Bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies avant amortissement ⁽⁴⁾	124 704	126 663	129 404	151 242	100 174	109 523	117 206	122 019
Bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies	60 641	59 878	61 750	78 744	47 135	53 177	58 642	60 244
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels	-	399 648	-	-	-	-	-	-
Bénéfice net (perte nette) provenant des activités poursuivies	11 053	(115 291)	10 480	15 233	7 656	16 315	9 538	9 656
Perte nette provenant des activités abandonnées	-	-	-	-	(17 632)	(425)	-	-
Bénéfice net (perte nette)	11 053	(115 291)	10 480	15 233	(9 976)	15 890	9 538	9 656
Bénéfice net ajusté ⁽⁴⁾	11 053	8 660	8 933	8 249	7 656	8 406	9 538	9 656
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation provenant des activités poursuivies	30 470	120 480	102 653	183 620	46 604	92 942	112 893	146 052
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation des activités poursuivies ⁽⁴⁾	95 626	100 351	95 498	115 332	81 377	85 374	96 068	99 969
Bénéfice (perte) par action⁽⁵⁾								
De base								
Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies	0,66	(6,89)	0,63	0,91	0,46	0,98	0,57	0,58
Perte provenant des activités abandonnées	-	-	-	-	(1,06)	(0,03)	-	-
Bénéfice net (perte nette)	0,66	(6,89)	0,63	0,91	(0,60)	0,95	0,57	0,58
Bénéfice net ajusté ⁽⁴⁾	0,66	0,52	0,53	0,49	0,46	0,50	0,57	0,58
Dilué(e)								
Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies	0,66	(6,89)	0,63	0,91	0,46	0,97	0,57	0,58
Perte provenant des activités abandonnées	-	-	-	-	(1,06)	(0,03)	-	-
Bénéfice net (perte nette)	0,66	(6,89)	0,63	0,91	(0,60)	0,95	0,57	0,58
Bénéfice net ajusté ⁽⁴⁾	0,66	0,52	0,53	0,49	0,46	0,50	0,57	0,58

(1) L'addition des données trimestrielles pourrait ne pas correspondre au total annuel en raison de l'arrondissement.

(2) Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée dans l'exercice en cours pour refléter le reclassement des gains ou pertes de change des charges d'exploitation aux charges financières.

(3) Inclut les résultats de CDS depuis la date de prise de contrôle le 31 juillet 2008.

(4) Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » de la section présentant un aperçu des résultats.

(5) Par action à droits de vote multiples et action subalterne à droit de vote.

SAISONNALITÉ

Les résultats d'exploitation de Cogeco Câble ne sont généralement pas soumis à des variations saisonnières importantes. Toutefois, la perte de clients du service de Câble de base est généralement plus importante et l'ajout de clients du service IHV est généralement plus faible au cours du second semestre de l'exercice, en raison de la diminution des activités économiques liée au début de la période des vacances, à la fin de la saison de télévision et du fait que les étudiants quittent les campus à la fin de l'année scolaire. Cogeco Câble offre ses services dans plusieurs villes comptant des universités ou des collèges, notamment Kingston, Windsor, St. Catharines, Hamilton, Peterborough, Trois-Rivières et Rimouski, au Canada, et Aveiro, Covilhã, Evora, Guarda et Coimbra, au Portugal. De plus, la marge d'exploitation des troisième et quatrième trimestres est généralement plus élevée étant donné que le montant maximal payable à COGECO en vertu de la convention de gestion est habituellement atteint au deuxième trimestre de l'exercice. En vertu d'une convention de gestion entre Cogeco Câble et COGECO, Cogeco Câble verse des honoraires de gestion à COGECO correspondant à 2 % du total de ses produits d'exploitation sous réserve d'un montant maximal, lequel est sujet à un réajustement annuel en fonction de l'augmentation de l'Indice des prix à la consommation au Canada. Pour les exercices 2009 et 2008, les montants maximaux de 9 millions \$ et de 8,7 millions \$, respectivement, ont été atteints aux deuxième trimestres et, par conséquent, aucuns honoraires de gestion n'a été versé au cours des troisième et quatrième trimestres des exercices 2009 et 2008.

Statistiques sur les clients du secteur de la câblodistribution
(non vérifié)

	Au 31 août 2009	Au 31 août 2008
Foyers câblés		
Ontario	1 049 818	1 029 121
Québec	515 327	502 490
Canada	1 565 145	1 531 611
Portugal	905 129⁽¹⁾	895 923
Total	2 470 274	2 427 534
Unités de service		
Ontario	1 483 324	1 387 054
Québec	676 539	604 854
Canada	2 159 863	1 991 908
Portugal	732 375	724 966
Total	2 892 238	2 716 874
Clients du service de Câble de base		
Ontario	597 651	596 229
Québec	267 154	260 865
Canada	864 805	857 094
Portugal	259 480	296 135
Total	1 124 285	1 153 229
Clients des services Internet à haute vitesse		
Ontario	374 906	352 553
Québec	140 146	120 914
Canada	515 052	473 467
Portugal	143 614	159 301
Total	658 666	632 768
Clients du service de Télévision numérique		
Ontario	326 227	288 345
Québec	172 171	153 401
Canada	498 398	441 746
Portugal	102 753	24 452
Total	601 151	466 198
Clients du service de Téléphonie		
Ontario	184 540	149 927
Québec	97 068	69 674
Canada	281 608	219 601
Portugal	226 528	245 078
Total	508 136	464 679

⁽¹⁾ Cogeco Câble évalue actuellement le nombre de foyers câblés.